



Présence : 14 personnes

Jean-Marc REY, Gérard BANDET, Dominique TROLEZ, Noëlle REY, Michel JANIN, Roger NERRAND, Annick CARCASSONE, Xavier DELAPORTE, Marjorie SAILLAN, Robin TROLEZ, Brigitte BIENASSIS (Maire), Marcel et Michèle GAILLOT

Excusés : Mr BOUSSEY

Animation : Elsa CHARRIER (conseiller municipal) et Pascaline MENARD (CCCC / service déchets)

1. Les déchets – présentation par Pascaline MENARD (service déchets à la CCCC)

Pascaline MENARD nous a exposé l'organisation et les différentes étapes de la collecte et du recyclage des déchets (fonctionnement, coût, organisation).

Ce service comprend deux gardiens de déchèteries, ces deux postes équivalant à 1,1 emplois à temps plein. Le service de collecte des ordures ménagères est maintenant sous-traité intégralement.

L'activité de ce service concerne les 16 855 habitants des 17 communes de la CCCC. La commission déchets de la CCCC est composée d'élus municipaux des 17 communes. Pour notre commune, c'est Sébastien Saule qui y siège.

Son exposé très détaillé nous a permis d'appréhender les flux des déchets (ordures ménagères, tri sélectif, déchetteries et biodéchets), ainsi que les enjeux du recyclage et les orientations futures de la CCCC en matière de déchets. Pascaline nous a également rappelé les règles élémentaires du tri sélectif, à savoir par exemple que :

- la vaisselle cassée (verres ou assiettes) ne va pas dans le bac à verre mais va dans les ordures ménagères
- les emballages papier (farine et sac à pain) et les documents déchiquetés vont dans le bac bleu (papier et carton).
- les bouteilles, pots et bocaux en verre doivent être mis impérativement dans le bac vert (verre) de préférence sans bouchons ni couvercles, simplement vidés, non lavés
- les emballages plastiques (bouteilles, bidons, flacons), les boîtes alimentaires acier ou alu, les briques et cartonnettes (lait, jus de fruits, bidon de lessive, bain douche, shampoing...etc) doivent être mis, vidés, non lavés, dans le bac jaune, sans bouchon (les bouchons plastic sont mis dans les collecteurs de bouchon ou dans les ordures ménagères)

Evidemment cette liste n'est pas exhaustive et vous pouvez contacter la CCCC en cas de doute ou consulter le site internet de la commune.

Tous les habitants de la CCCC peuvent aller à la déchetterie de St Pierre d'Entremont ou à celle d'Entre-Deux-Guiers (zone industrielle de Chartreuse Guiers). La déchetterie de St Pierre d'Entremont ne prend pas les déchets verts, les gravats, l'amiante / fibro-ciment, le plâtre, le PVC, les capsules de cafés alors que celle d'Entre-Deux-Guiers les prend. Batteries, ampoules électriques, appareils électro ménagers, déchets d'activité de soin à risques infectieux (DASRI), etc... doivent être apportés en déchetterie. Les piles sont aussi collectées en mairie et au SPAR. Les vêtements propres sont collectés dans 12 points de collecte sur le territoire

CCCC.

Pour information, la pharmacie de Saint Pierre fournit aux patients qui ont un traitement avec des injections, une boîte jaune avec un couvercle vert prévue pour les déchets piquants, coupants, tranchants (PCT).

A Saint Pierre d'Entremont la déchèterie a collecté 258,96 tonnes en 2014 et 260,62 tonnes en 2015 soit +0,64%.

Le tonnage de la collecte des déchets sur la CCCC en quelques chiffres :

- ordures ménagères : 4290,86 t en 2014, 4153,47 t en 2015 soit -3,20%.
- emballages : 176,71 t en 2014, 169,71 t en 2015 soit -3,96%
- papiers : 328,30 t en 2014, 292,86 t en 2015 soit -10,80%
- verres : 579,27 t en 2014, 580,15 t en 2015 soit + 0,15%
-

Le système éco-emballage reverse aux collectivités la contribution versée par les entreprises qui produisent des produits emballés. Ce reversement représente pour notre communauté de communes environ 110000 euros par an.

La collecte des déchets viendra à évoluer pour optimiser les coûts dans un souci de maîtriser au mieux le fonctionnement dans l'intérêt de tous alors continuons à nous améliorer dans le tri sélectif et le compostage pour limiter les déchets incinérés (ordures ménagères).

Pascaline aborde aussi la proposition de la commission déchets de la CCCC d'installer des bacs à déchets (y compris les ordures ménagères) enterrés ou semi-enterrés : à voir comment l'investissement est pris en charge. Ça permettrait de réduire les coûts de collecte. Pour St Pierre, c'est éventuellement à étudier pour le centre bourg dans le cadre de sa réhabilitation.

Pascaline a proposé aux habitants intéressés une visite du centre de tri et de l'UVETD (Unité de Valorisation Energétique et de Traitement des Déchets) de Chambéry. 12 personnes ont donc participé à cette visite le 18 mai après-midi.

2. Actualités et informations

Aménagement de la traversée du bourg

Les comptes rendus et les documents du projet sont sur le site internet communal. Le maître d'oeuvre a été choisi : Alpes Etudes & ESAU. La 1^{ère} phase de travaux est programmée pour 2016. Elle concerne la liaison le bourg – le Replat. Des tests pour la position des écluses sont prévus : route du Replat : en mai / juin. Devant le cimetière : en juillet/août.

Devenir des bâtiments désaffectés : Une première réunion du groupe de travail sera organisée courant avril/mai avec l'aide de CAP Rural

Comptes administratifs 2015

Budget général : Les dépenses de fonctionnement sont de 481 k€, celles d'investissement sont de 1045 k€. Le résultat cumulé est de 137 k€ et 235 k€ avec les « reste à réaliser ».

Budget annexe assainissement : les dépenses de fonctionnement sont de 139 k€, celles d'investissement sont de 118 k€. Le résultat cumulé est de -11,7 k€.

Budgets primitifs 2016 (pas encore voté)

Fusion des deux budgets pour faciliter l'équilibrage des comptes.

Augmentation des dépenses (contributions, charges à caractère général, personnel), baisse des dotations. Cela réduit la marge de manœuvre et notre capacité d'investissement.

En investissement les principales opérations sont : aménagement de la traversée du bourg / phase 1 ; réfection de la sous station de chauffage du bâtiment Notre Dame ; programme de travaux de voirie (route des Varvat, chemin aux courriers) ; fins de programme (appartements des Bandet, camping, étude éclairage public). Pas d'investissement sur l'éclairage public cette année car pas de subvention.

Communauté de communes

PLUiH (bureau d'études EPODE) : La phase de diagnostic est en cours. Prochaine réunion publique le 26 septembre à 20h. Un questionnaire habitants est en ligne : <http://coeurdechartreuse.fr/>

Projet de territoire (bureau d'études ARGOS). Le diagnostic a été réalisé. La construction de la stratégie est en cours. Prochain atelier pour les socio professionnels le 3 mai.

Communication : Parution du journal de la CCCC. Construction du site internet en cours.

Accueil des migrants

Accueil d'une famille (mère, grand mère et 3 enfants de 2, 4 et 6 ans) dans un logement communal vacant mis à disposition gratuitement et remis en état par des bénévoles. Les charges locatives sont prises en charge par les associations Savoie Solidarité Migrants et Entremonts et peuple (grâce aux dons)

Organisation / administration

Arrivée de Virginie BOEHM au secrétariat de mairie.

Autres informations

La direction de La Poste propose de créer une maison de service au public dans les locaux du bureau de poste : projet prévu pour 2016.

3. Questions diverses

Nettoyage des points de collecte : Il est abordé l'importance de tenir les regroupements propres : à la fois les bacs mais également les abords des points de collecte. C'est de la responsabilité de la communauté de communes mais également de l'ensemble des habitants.

Prochain conseil de Hameau : le thème, projet de territoire de la communauté de communes Cœur de Chartreuse, est proposé